

## **Organisateur de l'activité**

- **Nom**  
BONI -Europe direct
- **Prénom**  
Laure
- **Raison sociale**  
Europe Direct

## **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
Informations et suivi des actions et actualités de l'U.E.
- **Description de l'activité**  
Organisation d'un dialogue citoyen portant sur le CETA
- **Date et heure**  
17 mai 2018 de 18h30- 20H30
- **Lieu**  
Auditorium du Musée de Grenoble
- **Nombre de participants**  
80
- **Catégories de publics présents**  
Etudiants, retraités et universitaires
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Discutants : Eric Piolle, Maire de grenoble, Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie,

Edouard Boucieu, Représentant de la commission européenne en France et Belgique.  
Yann Echinard, Maître de conférences en sciences économiques à l'IEP de Grenoble,  
modérateur des débats

- **Thèmes évoqués**

Faut-il continuer à signer ds accords commerciaux à l'échelle internationale du type CETA ? Faut-il enrichir les accords internationaux de clauses environnementales, sociales et de protection des productions locales ? Faut-il cesser toute signature d'accords commerciaux internationaux et inventer un nouveau modèle de développement économique fondé avant tout sur l'économie locale ?

### **Synthèse de l'activité**

- **Pistes de proposition formulées**

dialogue citoyen et non consultation au sens strict. La tendance générale des opinions exprimées par le public est d'enrichir tout accord international de clauses beaucoup plus respectueuse de l'environnement, des productions locales et des considérations sociales.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

- Critiques formulées sur la transparence du travail de négociation de l'accord CETA et l'amélioration de son contenu. Inquiétudes portant sur un accord commercial faisant bon marché des particularismes de productions locales et des considérations de protection sociale.

- **Pistes de proposition formulées**

Au terme de ce dialogue, il est manifestement souhaité d'une part, que les accords négociés et ceux en cours de négociation soient plus relayés et expliqués par les organes institutionnels ; d'autre part, s'agissant du contenu, que le niveau d'exigence soit à l'avenir beaucoup plus contraignant ( adhésion des partenaires aux règles sociales prônées par l'U.E., considérations environnementales au coeur de tout accord commercial).

### **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Présentation générale (Yann Echinard) puis intervention de 15 minutes par chaque discutant sur chacune des trois questions, puis intervention du public (question limitée à 30 secondes). Sondage effectué en direct en début de séance, puis en fin de séance pour connaître l'évolution et l'influence des débats.